Nous avons toujours, le soir du premier vendredi, l'heure publique d'adoration, qui vient couronner cette délicieuse journée. L'assistance à cet exercice est toujours nombreuse (250 à 300 personnes) ; la ferveur bien grande. Le programme musical, des mieux choisis, est toujours parfaitement exécuté par quelques dévouées demoiselles enfants de Marie, et membres non moins zélées de l'œuvre de l'Adoration mensuelle. Que Jésus-Hostie leur rende abondamment ce qu'elles font pour la gloire de son adorable Sacrement !

Puisse Notre-Seigneur au tabernacle, être content de ce que nous faisons ici pour son amour !

Le *Petit Messager du Très Saint Sacrement* n'est pas étranger à ces heureux résultats, et MM. les curés nous expriment souvent leur satisfaction pour le concours que prête à leur zèle cette pieuse publication.. Nous voudrions qu'à l'occasion de l'année nouvel e, les paroisses où le *Messager* n'est pas encore répandu eussent leurs zélatrices,désignées par le curé lui-même, pour recruter des lecteurs à cette revue. Qu'on se souvienne que la piété eucharistique, pour être solide et durable, a besoin d'être alimentée par de saintes lectures, qui fassent connaître et estimer de plus en plus le Don de Dieu.

Nous rappelons ici les conditions si faciles auxquelles tout chrétien peut faire partie de l'Archiconfrérie, et participer à ses très nombreuses indulgences :

1. Faire inscrire ses noms et prénoms dans le Registre de l'Œuvre.

2. S'engager, sans obligation de conscience, à faire *une heure d'adoration par mois*, à n'inporte quel jour et heure, en présence du Très Saint Sacrement.

N. B. On peut se procurer à nos Bureaux des notices détaillées de l'Œuvre, donnant l'énumération complère des indulgences, la formule de consécration dont peuvent se servir les nouveaux Agrégés, etc. — Prix, franco par la poste : 3 cents ; la douzaine, 20 cts.

Avis important. — Les abonnés dont l'abonnement se termine avec le mois de Décembre sont priés de vouloir bien le renouveler au plus tôt, pour éviter toute interruption dans l'envoi de la revue. Nous prions aussi nos dévouées zélatrices de s'occuper dès maintenant du renouvellement de leurs listes pour l'année prochaine.

La Messe mensuelle à l'intention des Abonnés du "Petit Messager" sera célébrée le Jeudi, 13 Décembre, à 6 heures, dans la Chapelle du Très Saint Sacrement.